

Tenir le Cap

Le budget de Rochecorbon a été voté le 27 mars dernier. Dans le contexte économique actuel, la commune a été contrainte d'augmenter de façon mesurée, la part communal de la taxe foncière pour garantir son service public tout en continuant d'investir pour le bien-être de ses habitants.

Une recherche active de subventions

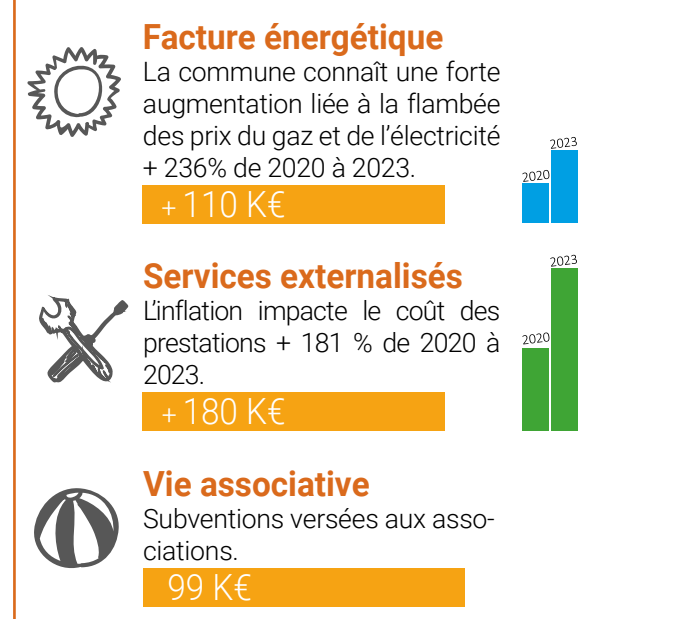
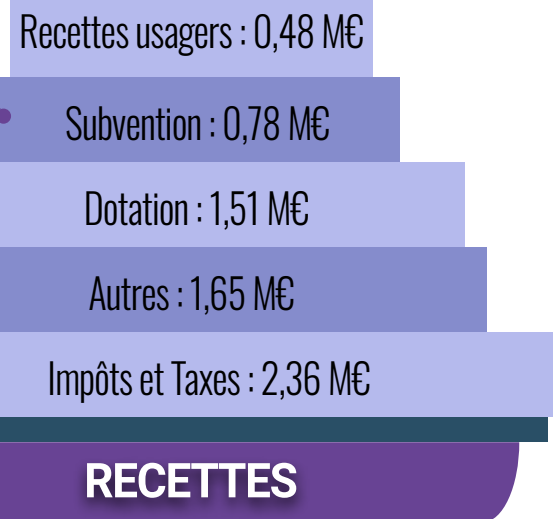
La commune atteint un taux de 77% de subvention sur son plan d'investissement pour l'année 2024.

Une dotation globale de l'État qui stagne

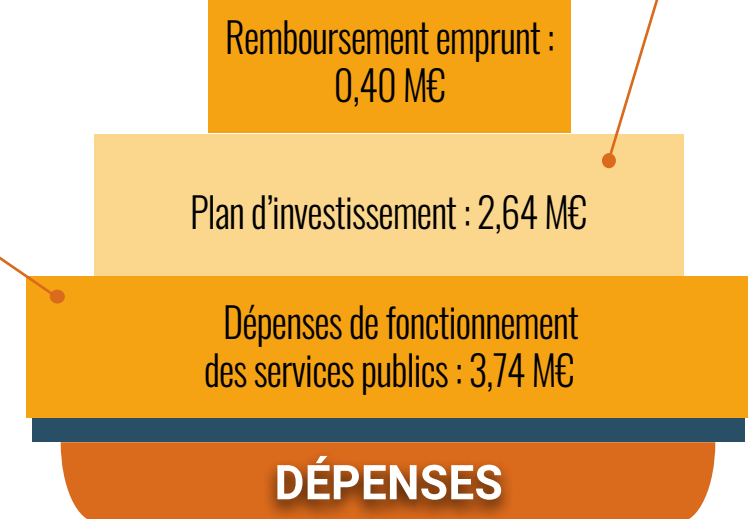
L'état n'indexe pas sa dotation sur l'inflation.

Une hausse contenue de la taxe foncière

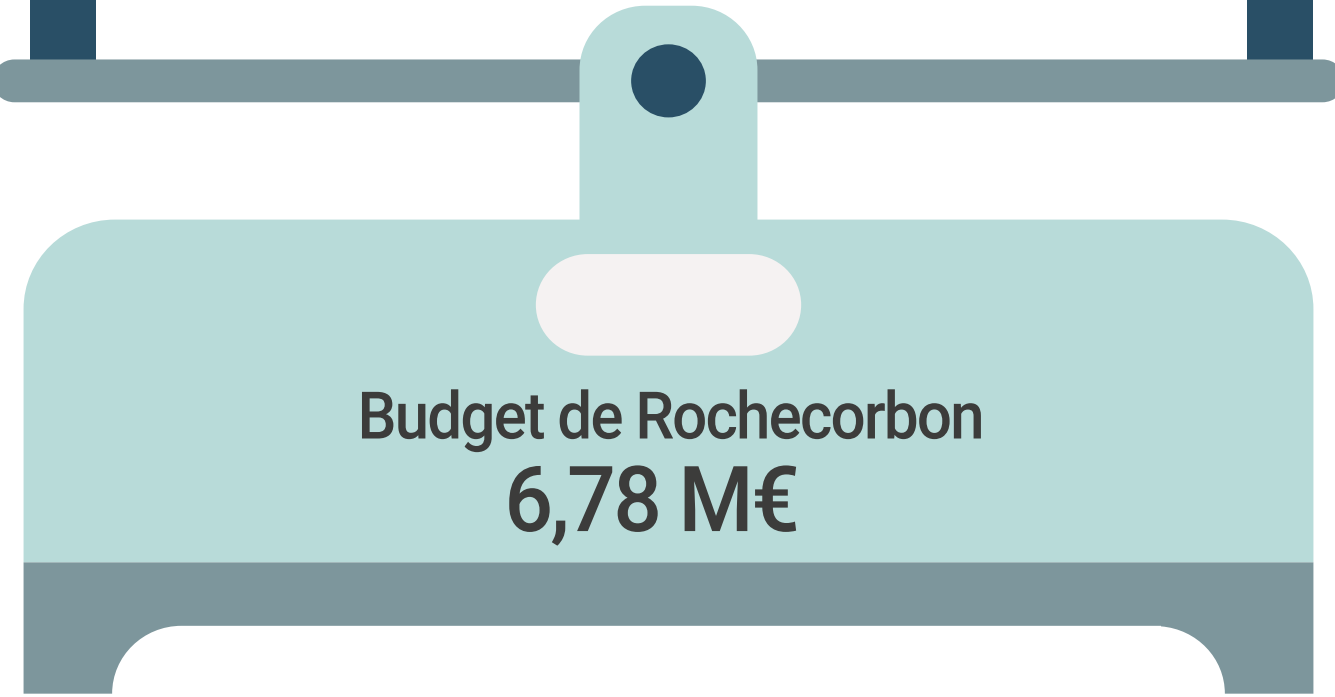
La suppression de la taxe d'habitation et la stagnation des dotations de l'État, ainsi que la hausse des énergies et des services extérieurs ont conduit la commune à dépendre de la taxe foncière pour près de 35% des recettes de fonctionnement. En 2024, le taux passera de 35,16% à 36,92% (+5%).



Les dépenses de FONCTIONNEMENT ont augmenté de 890 K€ en raison de la crise énergétique et de l'inflation.



- Cheminement doux**
La fin des travaux et de la végétalisation est prévue en fin d'année.
130 K€
- Projets du CMJ**
Le pumptrack a été inauguré le 30 mars dernier. Quant à la fresque sur les gradins du foot, elle sera réalisée cet été.
116 K€
- Rénovation des toitures**
Les toitures du Café Corbon et du Chalet du Moulin seront rénovées cette année.
55 K€
- Équipements des Services techniques**
La commune a choisi d'équiper son service technique afin d'internaliser ses ressources.
41 K€
- Réhabilitation de la Terrasse**
À la demande du service de la Protection Maternelle Infantile (PMI), il est préconisé des travaux de sécurisation et de réhabilitation du bâtiment La Terrasse (crèche et ALSH). Cette opération commencera en 2024 pour se terminer en 2026.
560 K€



Principales dépenses D'INVESTISSEMENT
902 K€